Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de FOURNAUDIN

4.3.10 Document graphique

Carte de la commune et hameau au 1/2 000ème

Plan n°4.3.10	REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR
Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019 Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 26/05/2021	

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules DIDIER - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.48.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr

0 20 40 60 80 100 m

* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012*

Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée
- Limite de zones et de secteur

ZONES URBAINES

Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome et autorisé

ZONES AGRICOLES

A Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels

Ncor Secteur de la zone N en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Liaisons douces à conserver ou à valoriser
- Bâtiment agricole existant
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

- Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) : Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
- Puits / Lavoir / Fontaine
- Eglise / Croix/ Monument/ Habitats troglodytiques / sculpture
- Cours d'eau, fossé, mare, étang
- Vergers de production (V1)
- Vergers au sein du village (V2)
- Bois, haies, bosquets
- Milieux humides (données DREAL)

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

- Axe de ruissellement
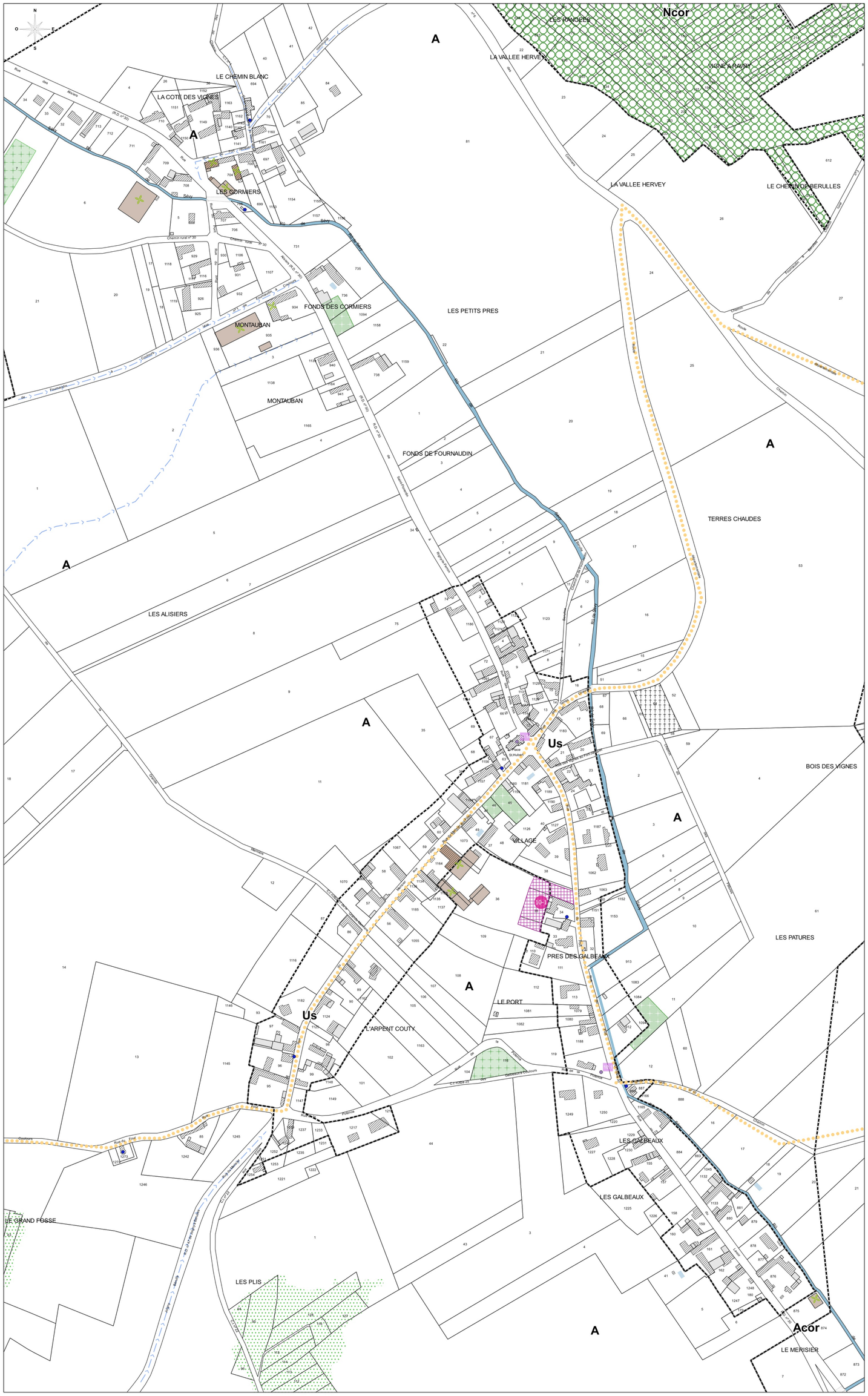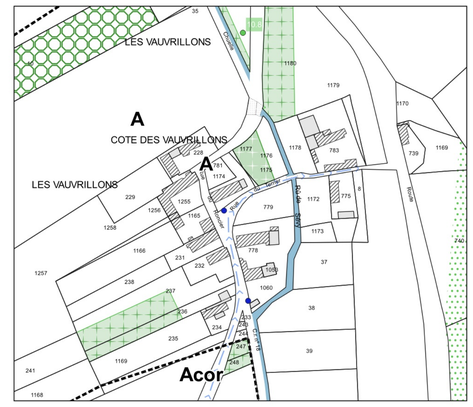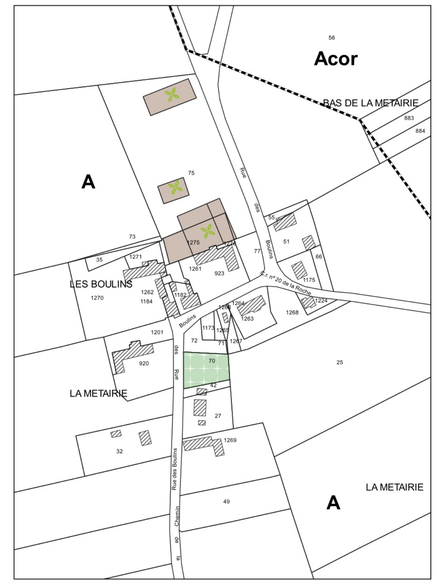
Commune	Identifiant	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie (en m²)
Fournaudin	10-1	Salle des fêtes		2003